

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/6375
10 août 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Vingt et unième session

QUESTION DE COREE*

Lettre datée du 5 août 1966 adressée au Secrétaire général par le
Chargé d'affaires par intérim du Chili auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de m'adresser à Votre Excellence au sujet de la participation du Chili aux travaux de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée.

Conscient des responsabilités qui incombent à cette commission et de l'importance de ses travaux, considérant les difficultés considérables qu'entraîne pour le Chili sa participation aux travaux de ladite commission, tant du point de vue budgétaire qu'en raison du peu de personnel dont il dispose pour ses missions en Extrême-Orient et compte tenu du fait que, comme Votre Excellence le sait, le Chili est membre de la commission depuis de nombreuses années, mon gouvernement m'a chargé d'informer Votre Excellence de la décision qu'il a prise de se retirer de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée.

En conséquence, je prie Votre Excellence de bien vouloir communiquer à l'Assemblée générale, à sa vingt et unième session, la décision du Gouvernement chilien, de façon que l'Assemblée puisse prendre les mesures qu'elle jugera opportunes.

Le chargé d'affaires par intérim
(Signé) Elsa WIEGOLD

* Point 31 de l'ordre du jour provisoire.